



**FOOTGOLF FRANCE**  
Association Française de FootGolf

---

**PROCES VERBAL  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2020  
20 DÉCEMBRE 2021**

---

L'an deux mille vingt et un

Et le lundi 20 décembre

A 16 heures 30,

Au siège de l'association (45/47 rue Paul Bert - 92100 Boulogne-Billancourt)

Les membres de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DE FOOTGOLF se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de clôturer l'exercice de l'an deux mille vingt.

Monsieur Clément LORIN, actuel Responsable Juridique & Administratif de l'AFFG, est désigné Président de séance, sous l'approbation du Secrétaire Général, M. Ivan Subileau.

Une feuille de présence est signée en début de séance par les membres présents de l'Assemblée générale.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

1. **Modifications des statuts de l'AFFG pour se mettre en conformité avec notre statut d'Association d'Intérêt Général.**
2. **Présentation du rapport du Président sur 2020**
3. **Approbation des comptes clos de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et affectation du résultat**
4. **Bilan de la saison 2021 (financier à date, RH, sportif, golfs)**
5. **Approbation du budget de fonctionnement pour l'année 2022**
6. **Prix des adhésions**
7. **Appel à bénévolat**
8. **Questions diverses**

Le Président de séance donne la parole aux membres de l'Assemblée désirant la prendre. Des observations sont échangées et des explications complémentaires sont fournies.

\* \* \*

Après discussion et échanges de vues, et plus personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :



**FOOTGOLF FRANCE**  
Association Française de FootGolf

**RESOLUTION 1 - MODIFICATIONS DES STATUTS DE L'AFFG POUR SE METTRE EN CONFORMITE AVEC NOTRE STATUT D'ASSOCIATION D'INTERET GENERAL.**

L'Assemblée Générale prend connaissance qu'une évolution dans les statuts de l'AFFG est en projet. L'approbation de ces nouveaux statuts ne pouvant se tenir en Assemblée Générale ordinaire, ils seront soumis à approbation lors d'une prochaine Assemblée Générale Extraordinaire.

**RESOLUTION 2 - PRESENTATION DU RAPPORT DU PRESIDENT SUR 2020**

L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, adopte le rapport du président sur la saison 2020.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.**

**RESOLUTION 3 - APPROBATION DES COMPTES CLOS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 ET AFFECTATION DU RESULTAT**

L'Assemblée Générale, approuve à l'unanimité ledit rapport et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 faisant apparaître un résultat de 98 907.21 €.

Ces comptes clos ont été présentés par le comptable présent en 2020, Mr Frédéric Couzereau, avec la présence du nouveau comptable Mr Wilfried Durand.

De plus ; à l'unanimité, l'Assemblée Générale donne aux membres du Comité Directeur de l'AFFG quitus entier et sans réserve de leur gestion au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.**

**RESOLUTION 4 - BILAN DE LA SAISON 2021 (financier à date, RH, sportif, golfs...)**

Il est présenté à l'Assemblée Générale un bilan de la saison 2021 provisoire, à date. Ce bilan définitif sera présenté lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.**

**RESOLUTION 5 - APPROBATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNEE 2022**

Information à l'Assemblée Générale que le budget de fonctionnement pour 2022 est en cours de finalisation et sera transmis pour approbation lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.**

**RESOLUTION 6 - PRIX DES ADHESIONS**



**FOOTGOLF FRANCE**  
Association Française de FootGolf

Il est présenté à l'Assemblée Générale le projet d'augmentation du tarif des adhésions « Compétitions » de 30 à 40 euros.

Cela avait été voté à l'unanimité au préalable par le Comité Directeur pour présenter ce projet en Assemblée Générale pour approbation.

De plus ce projet a été présenté au préalable à deux reprises lors de réunions regroupant les Présidents de Clubs.

L'Assemblée Générale après en avoir pris connaissance, adopte cette augmentation du prix des adhésions.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.**

**RESOLUTION 7 - APPEL A BENEVOLAT**

L'AFFG informe son Assemblée Générale qu'elle recherche des bénévoles pour son bon fonctionnement.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.**

**RESOLUTION 8 - QUESTIONS DIVERSES**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.**

\* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance de l'Assemblée générale.

Le Président de séance

**Monsieur Clément LORIN**

**Monsieur Ivan SUBILEAU**  
Secrétaire Général

